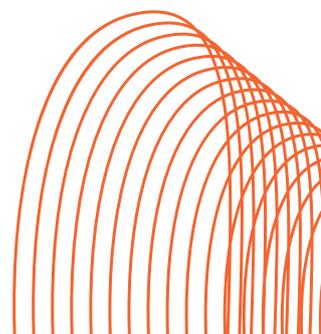


CINÉMAS ET ACCESSIBILITÉ – QUELQUES REPÈRES



SOMMAIRE

Introduction.....	3
I- Les solutions techniques pour les handicaps sensoriels.....	4
A) Les versions de DCP.....	4
1- Handicap auditif.....	5
• OCAP.....	5
• CCAP.....	5
• HI.....	5
2- Handicap visuel.....	6
• VI.....	6
B) La vélotypie.....	6
C) Les applications.....	6
1- Les applications mobiles sans installation requise.....	7
2- Les applications mobiles nécessitant une installation technique.....	7
3- Tableau comparatif des différentes applications mobiles.....	8
II- L'accueil du public.....	9
A) Médiation.....	9
B) Communication.....	9
C) Outils et démarches facilitant l'accessibilité.....	10
III- Expériences concrètes de cinémas.....	11
A) Parcours 1 - Le Comœdia (Lyon).....	11
B) Parcours 2 : Le Café des Images (Hérouville-Saint-Clair).....	12
IV- Ressources.....	13
A) Les aides financières et formations prises en charge.....	13
B) Structures qui accompagnent les salles.....	13
1- Spécialisées cinéma.....	13
2- Les autres structures.....	14
Glossaire.....	15



INTRODUCTION

Ce document propose une synthèse pratique de solutions existantes pour rendre les salles de cinéma accessibles aux personnes en situation de handicap. Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif, mais d'un document d'aide à la mise en œuvre d'une politique d'inclusion culturelle.

L'accessibilité est une obligation légale pour les établissements recevant du public. Démarche inclusive indispensable, elle constitue aussi un moyen de diversifier son public. En France, 8,7 millions de personnes sont porteuses d'un handicap sensoriel, soit 14% de la population selon l'INSEE. Si l'on ajoute les handicaps moteurs, cognitifs et mentaux, cela représente 28% de la population, soit 14,5 millions de personnes en 2022 selon la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques).

De nombreux cinémas partagent cette volonté d'ouvrir leurs lieux au plus grand nombre, sans toujours avoir les outils, les repères ou les retours d'expérience nécessaires pour franchir le pas.

Une mauvaise connaissance des différents handicaps, un manque de ressources matérielles ou une peur de mal faire peuvent être des freins à la mise en place de nouvelles actions, mais il est toujours possible d'agir à son échelle.

Le public en situation de handicap reste souvent éloigné du cinéma, non par désintérêt, mais faute d'offres identifiées et adaptées. Il ne suffit pas de proposer des séances accessibles, encore faut-il les rendre visibles, compréhensibles, et accueillantes.

Cela passe par une communication spécifique, des supports clairs, et une sensibilisation active de ces publics à ce que le cinéma peut leur offrir.

Enfin, certain.es spectateur.rices non porteur.ses de handicap peuvent se sentir dérouté.es lors de certaines séances accessibles. Il ne s'agit pas de les écarter ni de renoncer aux dispositifs, mais de les accompagner par la médiation : expliquer les choix faits ou encore rappeler l'importance de l'inclusion de tous les publics.

Ce document vous propose des repères concrets pour vous permettre de mettre en place des actions inclusives et renforcer le lien entre la salle et son territoire.

Les handicaps : définitions

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées donne la définition suivante :

“Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant”

On regroupe les handicaps en cinq grands groupes :

- **Les handicaps sensoriels** : auditifs (6 millions de personnes) et visuels (2 millions).
- **Les handicaps moteurs** : 3,5 millions de personnes, dont seulement 20% sont en fauteuil roulant.
- **Les handicaps mentaux** : définis comme “un arrêt du développement mental ou un développement mental incomplet” par l'OMS. Il résulte d'une déficience intellectuelle avec des difficultés de réflexion, de conceptualisation, de décision et de communication.
- **Les handicaps psychiques** : la conséquence d'une maladie psychique, menant à une difficulté à maintenir un état calme ou à entrer en relation avec autrui (phobies, anxiété généralisée, TOC...). Les troubles psychiques touchent 1 français.e sur 5, mais ne mènent pas tous à un handicap.
- **Les handicaps cognitifs** : dysfonctionnement des capacités cognitives comme les troubles de l'attention, de la mémoire, du langage, des gestes (dyspraxie).



Chiffres : INSEE, OMS

I. Solutions techniques pour les handicaps sensoriels

Si vous souhaitez rendre vos séances accessibles, plusieurs options s'offrent à vous grâce à des **solutions techniques et humaines**. Les solutions techniques désignent l'ensemble des dispositifs (matériels, logiciels ou aménagements) permettant de répondre aux besoins des spectateur.rices en situation de handicap. Ces solutions peuvent être mises en place par une installation du cinéma, ou via des solutions individuelles (généralement sur les téléphones des spectateur.rices).

On distingue d'une part les **solutions techniques intégrées dans les DCP**, souvent nécessitant une installation spécifique en salle. Ces dispositifs sont directement incorporés au système de projection et bénéficient à tous.tes les spectateur.rices concerné.es sans besoin d'équipement personnel. D'autre part, il existe des **initiatives d'applications mobiles ou de matériels spécifiques**, pour un usage individuel parfois plus flexible pour les salles. Cependant, certaines personnes en situation de handicap ou certaines associations peuvent les juger inadaptées. C'est pourquoi, il est toujours utile de pouvoir expliciter ces choix (lunettes de sous-titrages trop coûteuses pour l'économie du cinéma, version non disponible sur le support du film ...).



A. Les versions de DCP

L'accessibilité en salle passe aujourd'hui par l'intégration de différentes solutions techniques, principalement embarquées dans les DCP. Ils peuvent contenir plusieurs versions d'un même film, intégrant des éléments adaptés aux publics en situation de handicap sensoriel : pistes sonores spécifiques, sous-titres adaptés, etc.

Depuis le **1er janvier 2020**, à l'initiative du CNC, le sous-titrage SME (sourds et malentendants) et l'audiodescription sont obligatoires pour les films d'initiative française.

Le CNC propose une aide financière aux producteur.rices, couvrant 50 % des coûts de sous-titrage et d'audiodescription pour les films dont le budget est inférieur à 4 millions d'euros (ou 8 millions pour les films d'animation).

Pourtant, certains films français ne disposent pas toujours d'une version sous-titrée SME pour l'exploitation salle, mais uniquement pour des exploitations ultérieures. Le CNC travaille à pallier ce manque. Concernant les films étrangers, les coûts sont difficilement supportables pour des distributeurs de films indépendants qui ne sortent qu'en V.O.

En effet, la réalisation d'une audiodescription suppose d'abord une version française (de doublage et non de VOST).

Malgré ces freins, de plus en plus de distributeur.rices veillent à rendre les versions accessibles plus disponibles pour les salles ; la première étape est de vérifier leur existence auprès de vos interlocuteur.rices.

Sur le DCP, vous pouvez vérifier directement dans le nom du fichier. La CST a publié une recommandation technique ([RT-039](#)), lisant les livrables de DCP pour l'accessibilité, à laquelle vous pouvez vous référer.



ST-SME Boucle magnétique Audio description

MovieTitle_TLR-1-Temp-RedBand-Chain-3D-4fl-48-DVis_F-133_EN-EN-OCAP_US-GB_IAB-HI-VI-DBOX-51_2K_ST_20190103_Facility_IOP-3D_OV

1. Handicap auditif

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent bénéficier de **trois dispositifs principaux**.

OCAP – Sous-titres SME à l'écran

Les **OCAP (Open Captions)** désignent les **sous-titres SME affichés directement à l'écran** pendant la projection. Il s'agit d'une transcription intégrale des dialogues, des bruits significatifs et des ambiances sonores, souvent accompagnée d'un **code couleur** pour distinguer les types de sons (parole, musique, bruitage, etc.).

Cette solution est visible par tous.tes les spectateur.rices dans la salle. Elle est particulièrement utile dans les séances dédiées à un public sourd ou malentendant, ou dans un cadre inclusif plus large. Toutefois, son affichage généralisé peut aussi susciter des réticences de certain.es spectateur.rices dans un contexte "tout public".



CCAP – Sous-titres SME individuels

Les **CCAP (Closed Captions)** permettent de rendre les sous-titres SME **accessibles de manière individuelle**, via un équipement personnel fourni en salle. Plusieurs dispositifs existent :



- **Écrans individuels**
- **Lunettes de sous-titrage** (type Sony ou autres modèles), affichant les sous-titres dans le champ de vision du/de la spectateur.rice.

Ces solutions assurent une **accessibilité discrète**, compatible avec des séances classiques, tout en répondant aux besoins spécifiques du public sourd ou malentendant. Cependant, de nombreuses associations de personnes sourdes et malentendantes refusent cette solution, car elle demande un trop gros effort d'adaptation entre l'écran du cinéma et l'écran individuel.

Coût estimé par salle pour les dispositifs CCAP

Équipement	Coût unitaire estimé	Nombre recommandé par	Coût total par salle
Lunettes de sous-titrage	-500 à 1000€	10 à 20 unités	-5 000 à 20 000 €
Écrans individuels (type boîtier Fidelio, tablette)	-300 à 800 €	10 à 20 unités	-3 000 à 16 000 €

HI – Son renforcé (Boucle à induction magnétique)

La piste **HI (Hearing Impaired)** dans le DCP correspond à un flux audio spécifiquement conçu pour les malentendant.es.

Elle est souvent exploitée via une **boucle à induction magnétique (BIM)**, système émettant un champ magnétique capté par les prothèses auditives compatibles avec la position "T". Ce dispositif permet de renforcer les voix et d'atténuer les bruits parasites, améliorant significativement la compréhension. Il peut aussi être diffusé via des casques ou des systèmes infrarouges/FM pour les personnes sans appareillage compatible. Il est nécessaire d'avoir installé la boucle magnétique dans la salle pour pouvoir exploiter cette piste. **Si la piste est présente dans le DCP, elle peut être jouée à toutes les séances sans rien changer à l'expérience des spectateur.rices non appareillés.es.**



L'installation de la boucle (matériel + câblage) coûte aux alentours de **1000€ à 2000€**. Ces chiffres varient selon la taille de la salle, la configuration acoustique et le type de boucle.

Fournisseur spécialisé :

AVITSAM : Il propose des services de vente, location et installation de boucles magnétiques en France, avec prise en compte de la norme EN 60118-4, formation, tests et maintenance. Ils proposent aussi d'autres solutions comme Auracast, infrarouge ou FM.

2. Handicap visuel

VI - Audiodescription (AD)

La piste **VI (Visual Impaired)** intégrée au DCP correspond à l'**audiodescription**, diffusée par **casque individuel**. Elle décrit, entre les dialogues, les éléments visuels essentiels du film : actions, décors, expressions faciales, costumes, etc.



Cette narration additionnelle permet aux spectateur.rices aveugles ou malvoyant.es de suivre le déroulé de l'histoire de manière autonome. La diffusion se fait généralement via des systèmes **infrarouges, FM ou Wi-Fi**, sans perturber les autres spectateur.rices. La qualité de cette piste repose sur un **travail rédactionnel spécifique**, réalisé par des professionnel.les de l'audiodescription, et représente un **investissement supplémentaire** pour les producteur.rices, parfois dissuasif en l'absence de financement.

B. La vélotypie

La vélotypie est une solution d'accessibilité qui consiste à retranscrire en temps réel les paroles échangées lors d'événements comme **les débats post-projection, les conférences ou avant-premières**.

Réalisée par un.e professionnel.le à l'aide d'un clavier Velotype spécifique, cette transcription est affichée en direct sur un écran ou un dispositif personnel (tablette, smartphone), permettant aux personnes sourdes ou malentendantes de suivre les échanges en direct.

C'est une solution complémentaire aux applications comme GRETA ou Twavox (p7), qui couvrent le film lui-même, mais pas les échanges en direct. La vélotypie comble donc un **vide essentiel dans l'accessibilité événementielle au cinéma**.

Une prestation de vélotypie professionnelle coûte entre **100 et 150 € HT** de l'heure, soit **250 à 400 € HT** pour un événement ponctuel d'1h30 à 2h. Des frais supplémentaires peuvent s'ajouter pour le matériel de diffusion (écran, tablette) si non fourni. À distance, la prestation peut être légèrement moins onéreuse, à condition de garantir une bonne qualité audio. Parmi les **prestataires spécialisés**, on peut citer **Codexa** ou **Voxa Direct**.



Avec les avancées de l'intelligence artificielle, des alternatives plus accessibles et automatisées émergent. Des outils comme **Maestra AI** ou **Notta** permettent de générer des sous-titres en direct, avec un bon niveau de précision. Sans égarer bien sûr l'intervention d'un.e vélotypiste, elles sont moins coûteuses et déployables rapidement.

C. Les applications

Il existe des applications mobiles conçues pour les personnes malvoyantes ou malentendantes. Elles permettent d'accéder à la piste d'audiodescription ou aux sous-titres directement sur leur propre smartphone. Elles sont plus souples pour la salle mais certain.es usager.es peuvent ne pas les apprécier, notamment s'il faut alterner le regard entre l'écran et son smartphone.

Nous vous proposons ci-dessous une liste de ces applications.

Parmi ces applications, certaines proposent une option appelée **VAST**.



Qu'est-ce que la VAST ?

La **Version Audio Sous-Titrée (VAST)** est une lecture à voix basse des sous-titres d'un film en version originale par un.e acteur.rice. Proposée par l'association Tout en Parlant sur une dizaine de films indépendants par an, elle s'adresse notamment aux personnes malvoyantes, dyslexiques ou âgées, et fonctionne dans toutes les salles sans installation. Elle est disponible sur **La Bavarde** et **MovieReading**.

1. Applications mobiles sans installation requise dans la salle

MovieReading

Pour qui ? Personnes malvoyantes / non-voyantes.

Fonctionnalités : Audiodescription + VAST.

Installation salle : Aucune.

Matériel spectateur : Smartphone (iOS/Android) + écouteurs.

Coût pour la salle : Gratuit.

À noter : Nécessite que le fichier du film soit disponible dans l'application.



La Bavarde



Pour qui ? Personnes malvoyantes / non-voyantes.

Fonctionnalités : Audiodescription + VAST.

Installation salle : Aucune.

Matériel spectateur : iPhone (iOS uniquement) + écouteurs.

Coût pour la salle : Gratuit.

À noter : Films disponibles via l'association Les Yeux Dits. Catalogue limité mais en croissance.

Greta



Pour qui ? Personnes malvoyantes/ non-voyantes, malentendantes/ sourdes

Fonctionnalités : Audiodescription, sous-titres SME (visuels), renforcement sonore.

Installation salle : Aucune, mais abonnement nécessaire.

Matériel spectateur : Smartphone (iOS/Android) + écouteurs (+ lunettes StarksGLASS en option).

Coût pour la salle : Abonnement payant via CinemaNext.

2. Applications mobiles nécessitant une installation technique

Elles offrent une accessibilité plus large et en temps réel, mais impliquent un coût d'équipement par salle.

Twavox



Pour qui ? Personnes malvoyantes / non-voyantes, malentendantes / sourdes.

Fonctionnalités : Audiodescription, sous-titres SME (visuels), renforcement sonore.

Installation salle : Oui (serveur + borne Wi-Fi).

Matériel spectateur : Smartphone + écouteurs (ou collier à induction).

Coût pour la salle : ~2 950 € HT.

Audio Everywhere



Pour qui ? Personnes malvoyantes / non-voyantes, malentendantes.

Fonctionnalités : Audiodescription + renforcement sonore (pas de sous-titres).

Installation salle : Oui (serveur + borne Wi-Fi).

Matériel spectateur : Smartphone + écouteurs.

Coût pour la salle : ~5 000 € HT.

CDM Captions

Pour qui ? Personnes malentendantes/ sourdes, publics allophones.

Fonctionnalités : Sous-titres SME et multilingues (affichés sur smartphone).

Installation salle : Oui (émetteur Wi-Fi + intégration TMS Ciné Digital).

Matériel spectateur : Smartphone connecté au Wi-Fi de la salle.

Coût pour la salle : Devis sur demande.



Les solutions comme **Twavox**, **Audio EVERYWHERE** et **CDM Captions** nécessitent une installation en salle (serveur ou borne Wi-Fi) : elles diffusent directement les pistes audio ou sous-titres depuis le cinéma, sans dépendre d'un fichier fourni pour chaque film. À l'inverse, **Greta**, **MovieReading**, **La Bavarde** et **Sonoristicks** fonctionnent uniquement via des applications mobiles, où l'utilisateur.rice télécharge à l'avance des contenus adaptés fournis par les distributeur.rices.

3. Tableau comparatif des différentes applications mobiles

Critère	Greta	MovieReading	La Bavarde	Twavox	Audio EVERYWHERE	CDM Captions
Fonction principale	Audiodescription, sous-titres SME, renforcement sonore	Audiodescription + VAST	Audiodescription + VAST	Audiodescription, sous-titres SME, renforcement sonore	Audiodescription, renforcement sonore	Sous-titres SME et multilingues
Public cible	Personnes malvoyantes, malentendantes	Personnes malvoyantes, dyslexiques, difficultés de lecture	Personnes malvoyantes, dyslexiques, âgées	Personnes malvoyantes, malentendantes, gêne auditive	Personnes malvoyantes, malentendantes, son personnalisé	Personnes sourdes, malentendantes, non-francophones
Matériel spectateur	Smartphone (iOS/Android) + écouteurs	Smartphone (iOS/Android) + écouteurs	iPhone (iOS) + écouteurs	Smartphone (iOS/Android) + écouteurs ou collier à induction	Smartphone (iOS/Android) + écouteurs	Smartphone (iOS/Android) + appli CDM Captions
Matériel cinéma	Aucun (abonnement via CinemaNext)	Aucun	Aucun	Serveur Twavox + borne Wi-Fi dédiée	Serveur Listen EVERYWHERE + borne Wi-Fi dédiée	Émetteur Wi-Fi CDM + TMS Ciné Digital Manager
Mode de fonctionnement	Téléchargement de la piste, synchronisation via micro	Téléchargement de la piste, synchronisation via micro	Téléchargement de la piste, synchronisation via micro	Connexion Wi-Fi Twavox, sélection et diffusion en direct	Connexion Wi-Fi Listen EVERYWHERE, sélection et diffusion	Connexion Wi-Fi CDM, affichage temps réel des sous-titres
Installation en salle	Aucune (Abonnement requis)	Aucune	Aucune	Installation du pack Twavox (serveur + borne Wi-Fi)	Installation du serveur Listen EVERYWHERE + borne Wi-Fi	Installation d'un émetteur Wi-Fi par salle + intégration TMS
Catalogue de films	Dépend des distributeur.rices et de l'abonnement	Large catalogue international, surtout VO	Catalogue français (VAST/AD en VF)	Dépend du cinéma (pistes importées localement)	Dépend du cinéma (pistes importées localement)	Dépend des fichiers de sous-titres fournis au TMS
Accessibilité de l'interface	Multilingue, grand public	Multilingue, grand public	Ultra simplifiée, VoiceOver	Interface simple, en français	Interface en anglais, personnalisable	Interface simple, multilingue, sans compte
Collecte de données	Compte utilisateur requis	Compte utilisateur requis	Aucune collecte	Pas de compte requis (Wi-Fi nécessaire)	Pas de compte requis (Wi-Fi nécessaire)	Pas de compte requis
Déploiement en France	Pathé, Megarama, CineWest...	Présent dans festivals et cinémas	Utilisée dans cinémas partenaires	> 1 400 salles équipées	En cours via distributeurs privés	Plusieurs salles via Ciné Digital
Coût (spectateur)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Coût (cinéma)	Abonnement sur devis (via CinemaNext)	Aucun	Aucun	Fais un devis (~ 2 950 € HT/salle) Paiement unique pour le pack + redevance tous les 3 ans	Faire un devis (≈ 5 000 € HT/salle) Achat unique.	Faire un devis

II. Accueil du public

L'accessibilité en salle ne repose pas uniquement sur les équipements techniques : elle implique aussi une attention particulière portée à l'accueil, à l'accompagnement et à la qualité de l'information transmise aux publics. Plusieurs leviers sont mobilisables pour rendre l'expérience de cinéma plus inclusive à chaque étape du parcours spectateur.

A. Accueil et médiation

Séances adaptées

- Des **séances spécifiques** permettent de créer un cadre rassurant et accueillant pour tous les types de handicaps, qu'ils soient sensoriels, cognitifs, psychologiques ou mentaux : lumières tamisées, volume sonore réduit, liberté de mouvement, et présence d'une équipe sensibilisée.
→ Dispositif **CinéRelax**, qui propose ce type de projection inclusive grâce à un accompagnement des équipes et des bénévoles formé.es à l'accueil des publics en situation de handicap.
- **Séances spéciales sourds et malentendants** avec débats traduits en Langue des Signes française (**LSF**) ou des **ciné-signés** pour les enfants par exemple.

Formation des équipes

Les équipes peuvent être formées à l'accueil des personnes en situation de handicap, via des modules dédiés (**CST/Inclusiv**, **CinéSens**, **Retour d'Image**). Ces formations sont généralement peu coûteuses ou prises en charge par les OPCO (AFDAS, Uniformation) pour les salarié.es, et le fonds de soutien automatique pour les bénévoles et salariés.

B. Communication : informer clairement sur l'accessibilité

Le rôle des distributeur.rices

Les distributeur.rices ont un rôle clé à jouer dans l'accessibilité en veillant à ce que leurs outils de communication (bandes-annonces, films-annonces, affiches ou supports numériques) soient accessibles aux personnes en situation de handicap. Des structures comme Retour d'Image peuvent accompagner les distributeur.rices dans cette démarche inclusive.

Référents handicap

Désigner un.e ou plusieurs **référent.es handicap** au sein de l'équipe permet d'identifier clairement une personne ressource pour piloter les actions, assurer la cohérence du projet, et répondre aux besoins spécifiques des spectateur.rices.

Accueil personnalisé

Lorsque c'est possible, proposer un accompagnement individuel (aide au déplacement, accueil personnalisé, explication des dispositifs) améliore significativement le confort des spectateur.rices concerné.es.

Sensibilisation du public valide

Informer l'ensemble des spectateur.rices permet de prévenir les réactions négatives (notamment face à l'affichage des sous-titres sur le film) et de promouvoir une culture de l'inclusion.



Un bénévole lors d'une séance Ciné Relax

Site internet et outils numériques

Il ne suffit pas de s'équiper ou de proposer des séances adaptées au public en situation de handicap, particulièrement éloigné de la culture, il est nécessaire **d'adapter sa communication** pour qu'il puisse en être informé. En effet, les affiches, sites internet ou réseaux sociaux doivent comporter des éléments accessibles.

Il existe des outils pour faire un audit de l'accessibilité de son site internet et donner des conseils pour l'améliorer. L'accessibilité complète d'un site internet est très difficile à atteindre, surtout quand la refonte totale n'est pas une option, mais il existe des solutions pour pallier ces contraintes.

Le site du cinéma peut par exemple comporter un **onglet dédié à l'accessibilité**, facile d'accès (visible et accessible via la tabulation), avec des informations

actualisées sur les dispositifs disponibles (AD, SME, VAST, matériel en prêt, etc.) et l'accessibilité PMR.

De même pour la newsletter : vous pouvez opter de faire une communication par mail spécifiquement autour de ces séances.

Si vous ne souhaitez pas faire de communication séparée, soyez vigilant.es aux photos et vidéos, en intégrant une description alternative (généralement raccourcie en ALT) aux images, et en intégrant des sous-titres aux vidéos.

→ *Le Café des Images diffuse une newsletter bimensuelle recensant les séances en AD, SME ou VAST, uniquement textuelle et avec une mise en page simplifiée.*

Communication en FALC

Proposer des supports en **Français Facile à Lire et à Comprendre (FALC)** facilite l'accès à l'information pour un plus large public. Ce langage vise à rendre plus accessible les informations sur votre cinéma pour les handicaps mentaux ou cognitifs, mais peut également servir aux publics allophones ou aux enfants. Il peut cependant engendrer un coût pour s'assurer de la conformité du texte avec la [réglementation européenne](#) entourant le FALC.

→ *Le Comœdia a rédigé un guide FALC à destination de ses spectateur.rices, disponible sur son site et aux caisses en scannant un QR Code*

Signalétique et repérage

Une signalétique claire et apaisante, associée à des repères sensoriels ou humains, facilite l'orientation dans le lieu.

→ *Le Café des Images travaille à améliorer la lisibilité de ses affichages, et accueille un chien guide d'aveugle devenu mascotte du lieu.*



Pictogrammes et visibilité

Utiliser des pictogrammes normalisés (SME, AD, VAST) sur tous les supports de communication (affiches, site, billetterie) rend l'information immédiatement repérable. Sur la plupart des logiciels de billetterie, il existe la possibilité de renseigner les versions accessibles : il est important d'avoir une bonne communication entre l'équipe de programmation et l'équipe d'accueil pour que ces informations remontent systématiquement.

C. Outils et démarches facilitant l'accessibilité

Matériel en prêt

Certains cinémas proposent des casques ou smartphones à l'accueil pour permettre l'utilisation d'applications d'accessibilité comme Twavox ou Audio Everywhere.

Coopérations territoriales

Une coordination entre lieux culturels peut permettre une mutualisation des outils et une meilleure couverture des besoins.

Audit accessibilité

Des audits gratuits sont proposés dans certaines régions pour évaluer l'accessibilité globale du site et identifier des axes d'amélioration.

→ *Le Café des Images a réalisé un audit avec le label Tourisme & Handicap en Normandie.*

III. Expériences de cinémas

A. Parcours 1 - Le Comœdia (Lyon)

Depuis 2019, le cinéma Comœdia s'est engagé de manière volontaire dans une démarche d'accessibilité à destination des personnes en situation de handicap.

L'accessibilité a débuté avec la mise en place de séances sous-titrées SME (sourds et malentendant.es). Les premières séances ont suscité quelques réticences de la part de certain.es spectateur.rices qui exprimaient leur inconfort face à la présence permanente de sous-titres.

Par conviction et avec beaucoup de pédagogie, l'équipe du Comœdia a maintenu ces séances dans la durée, les a rendues régulières (6 à 8 par semaine), et les a intégrées à la grille de programmation classique. Progressivement les habitudes et les à priori ont changé. Ces séances sont devenues totalement inclusives et acceptées par tou.tes. Le Comœdia compte aujourd'hui en moyenne 30 à 50 spectateur.rices pour ses séances sous-titrées SME.

Étendre les dispositifs d'accessibilité

Après les séances SME, le cinéma s'est attaqué à un autre chantier : l'audio description pour les personnes aveugles ou malvoyantes. Trois salles ont été équipées, et le déploiement se poursuit.

Le Comœdia développe aussi une offre événementielle inclusive :

- **Séances avec Ciné Sens** pour les groupes de spectateur.rices aveugles et malvoyant.es ;
- **Festival Play It Again !** qui propose aux salles des séances accessibles (sous-titrage, audiodescription, LSF) chaque année ;
- **Séances Ciné Serein**, pensées pour les enfants et les personnes porteuses de handicaps psychiques (lumière tamisée, son réduit, présence d'une médiatrice).



Accompagnement, écoute et communication

Face aux premières difficultés, le Comœdia a misé sur l'accompagnement et la pédagogie. L'équipe s'est formée, notamment à l'usage des outils d'audiodescription et de l'application Twavox. Elle a aussi impliqué les publics concernés, en travaillant avec des personnes malvoyantes pour améliorer la lisibilité de sa communication et de son site internet, et en rédigeant un guide en FALC (Facile à Lire et à Comprendre).

La communication a également été développée : les séances accessibles sont désormais bien signalées sur le site internet et dans la newsletter hebdomadaire du cinéma. Une communication sur la VAST (Version audio sous-titrée) est également faite lorsque sont programmés des films qui la proposent.

Une démarche continue

Le financement de l'accessibilité représente un coût important. Le Comœdia a pu bénéficier d'un soutien de

la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à hauteur de 50 % des dépenses engagées pour l'équipement, et prévoit de solliciter à nouveau cette aide pour la suite.

Loin de considérer l'accessibilité comme acquise, l'équipe poursuit une démarche d'amélioration continue : retours des usagers, nouvelles formations, renouvellement des outils de communication, etc.

B. Parcours 2 : Le Café des images (Hérouville-Saint-Clair)

Depuis plusieurs années, le Café des images déploie une démarche d'inclusivité sur les plans humains, qui se veut à la fois concrète, progressive et participative.

En 2014, l'accessibilité du bâtiment a été réalisée par des travaux d'importance qui ont permis de rendre accessible l'ensemble des espaces publics du Café des images.

Des séances adaptées ont été mises en place depuis cette période, avec notamment des séances en ST-SME présentées de façon quotidienne sur des horaires et des films variés ; et des projets d'action culturelle à destination de publics qui avaient des besoins spécifiques (jeunes mamans, handicap, ciné-signés pour enfants malentendants...). C'est seulement en 2023, après un long temps de travail sur la recherche des meilleurs équipements à installer avec les usagers concernés et de financements qui n'ont finalement pas été trouvés, que l'accessibilité aux oeuvres s'est achevée : l'audiodescription, le renfort sonore, la VAST... avec l'application AppAudio. Enfin, grâce à l'impulsion des Ciné-Inclusifs du Festival Play it Again!, de CineSens ou de partenaires culturels du territoire engagés, une programmation événementielle a commencé à être développée au Café des images avec des rendez-vous réguliers.

Si ces propositions - peu visibles au départ - sont de mieux en mieux repérées et acceptées par l'ensemble des personnes qui fréquentent le lieu, il reste un travail important à faire concernant la communication.

En 2022, le programme papier a intégré l'ensemble des symboles. A la rentrée 2023, une newsletter inclusive paraissant chaque 2 semaines a été lancée.

En 2024, le site internet du Café des images a été mis en conformité pour rendre compte de toutes les versions disponibles pour les oeuvres.

Chacune de ces étapes s'est réalisée en concertation avec les parties prenantes.

Des freins surmontés par l'humain et la formation

Pour essayer de répondre au mieux aux difficultés rencontrées, le Café des images mise sur la formation de ses équipes. L'accessibilité et l'inclusion sont l'un des 3 piliers du plan de formation développé depuis 2019 : initiation à la langue des signes, visite conseil et diagnostic avec la région Normandie, formation de toute l'équipe aux Droits culturels, adaptation de l'emploi pour 3 salariés de l'équipe, désignation d'un référent accessibilité, formations ponctuelles puis de toute l'équipe Inclusiv de la CST, formation IncluCine aux côtés de 13 autres cinémas européens... L'accompagnement humain se révèle essentiel pour accueillir au mieux tous les publics et ce travail est en constante amélioration.

Depuis 2023, la présence au sein de l'équipe d'Urly et Aby, chiens d'aveugle en apprentissage qui deviennent la mascotte des lieux quand ils sont au travail, a également permis de mieux expliquer la démarche du lieu.



Une dynamique inclusive au coeur du projet culturel du Café des images

L'accessibilité ne s'arrête pas à l'équipement, au bâtiment et aux oeuvres. L'enjeu pour l'avenir, c'est aujourd'hui pour le Café des images de transformer une démarche d'accessibilité en une démarche pleinement comprise d'inclusivité. Pour cela, l'ensemble de l'équipe focalise les actions à venir sur la communication et la participation des personnes.

IV. Ressources

A- Les aides financières et formations prises en charge

1- Agefiph : Fonds dédié à l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé. Financement de formations et accompagnement des structures culturelles dans leurs démarches d'inclusion.

Lien : agefiph.fr

2- Aide régionale "Création, rénovation & accessibilité" (Auvergne-Rhône-Alpes) : Subvention jusqu'à 150 000 € pour la création/réhabilitation de salles, 50 000 € pour la modernisation, 10 000 € pour les équipements adaptés.

Lien : fonds-publics.fr

3- FIFPH-FP : Fonds pour la formation des agents handicapés.e.s de la fonction publique. Financement de formations, conseils techniques et appui méthodologique.

Lien : fiphfp.fr

4- Fonds d'accessibilité des œuvres : Soutien sur 4 ans pour l'acquisition ou création d'outils d'accessibilité (boucles magnétiques, sous-titrage, FALC...). Pour cinémas, musées, théâtres, associations.

Lien : culture.gouv.fr

5- Fonds territorial d'accessibilité (FTA) : Subvention de l'État jusqu'à 50 % pour les ERP de 5^e catégorie (cinémas) : 20 000 € max pour travaux/équipements, 500 € pour ingénierie. Jusqu'au 31 déc. 2028.

Lien : asp.gouv.fr

6- Formation CST/Inclusiv : Conçue pour le secteur du cinéma, elle est prise en charge par les OPCO ou le fond de soutien.

Lien : cst.fr

B- Structures qui accompagnent les salles

1. Spécialisées cinéma

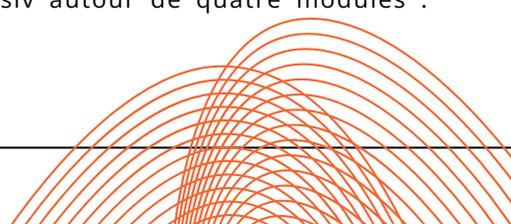
1- CNC : Le CNC est très impliqué dans la mise en place de l'accessibilité dans toute la filière du cinéma. Des aides spécifiques sont proposées aux producteurs pour la création des versions accessibles. Un observatoire sur l'accessibilité a été créé. Il réunit 2 à 3 fois par an tous les acteurs de la filière (producteurs, distributeurs, exploitants, équipementiers) et les associations pour améliorer de manière continue et concrète les usages. Il recense les fichiers des films accessibles, propose des aides financières, des recommandations techniques, propose un guide pratique et accompagne exploitant.es et distributeur-rices sur l'accessibilité des films et salles.

Lien : cnc.fr

2- ADRC : Conseil et accompagnement sur la mise en accessibilité des salles et des œuvres (diagnostics, études, expertise réglementaire). Sensibilisation et contribution à des guides de référence (CNC, FNCF). Appui juridique et architectural dans le cadre de la loi handicap.

Lien : adrc-asso.org

3- CST : Première association de technicien.nes en France, elle participe activement à l'observatoire de l'accessibilité du CNC, en recensant notamment toutes les solutions techniques existantes pour les salles de cinéma. Elle propose également des formations en partenariat avec Inclusiv autour de quatre modules : technique, accueil / médiation, communication et programmation.



4- Belle, la différence ! : Association et festival dédié au handicap. Organisation d'événements (conférences, débats) et mobilisation d'un réseau de partenaires pour l'inclusion.

Lien : bld79.fr

5- Culture Relax : Organisation de séances "Relax" adaptées aux handicaps cognitifs/psychiques. Programmation bienveillante, guide d'accueil, sensibilisation des équipes.

Lien : culture-relax.org

6- Ciné Sens : Association de professionnel.les du cinéma et du handicap. Conseils, audits, formations inclusives, recensement des versions accessibles des films.

Lien : cine-sens.fr

7- Les Yeux Dits : Création de solutions accessibles (app La Bavarde). Développement d'outils (AD, VAST), projet "100 films 100 % ACCESSIBLES", formations et kit d'accompagnement.

Lien : les-yeux-dits.fr

8- Retour d'Image : Association d'éducation à l'image et à l'inclusion. Ateliers, séances accessibles, accompagnement des pros pour mettre en place des dispositifs.

Lien : retourdimage.eu

9- Tout en Parlant : Association spécialisée en audiodescription et guides audio. Production de contenus, formations et accompagnement technique pour spectacles et projections.

Lien : toutenparlant.org

2- Les autres structures

1- APF France handicap : Association nationale pour l'autonomie des personnes handicapées. Tests de dispositifs, conseils accessibilité, mise en relation avec usagers et animateur·rices.

Lien : apf-francehandicap.org

2- Fédération des Aveugles de France : Expertise en accessibilité visuelle. Conseils sur la signalétique, les parcours et supports adaptés aux personnes malvoyantes.

Lien : aveuglesdefrance.org

3- Handicap Zéro : Spécialiste en communication inclusive. Formations, audits et conseils pour concevoir des contenus et outils accessibles.

Lien : handicapzero.org

5- Signes de Sens : Spécialiste de la médiation pour publics sourds et malentendants. Formations en LSF/LSQ, conseils visio-accessibles, outils de médiation.

Lien : signesdesens.org

6- UNAPEI : Fédération pour le handicap mental ou psychique. Développement du FALC, accompagnement des séances "Cinéserein" et aménagements dédiés.

Lien : unapei.org

GLOSSAIRE

AD (Audiodescription) : Piste audio additionnelle qui décrit les éléments visuels d'un film (décors, actions, expressions) à destination des personnes aveugles ou malvoyantes. Compatible uniquement avec les versions françaises des films.

VAST (Version Audio Sous-Titrée) : Lecture audio des sous-titres de films en version originale par un.e comédien.ne, destinée aux personnes aveugles ou malvoyantes.

SME (Sourds et Malentendants) : Sous-titres spécifiques destinés aux spectateurs sourds ou malentendants, incluant les dialogues, mais aussi des indications sonores (bruits, musiques, voix off, etc.).

LSF (Langue des Signes Française) : Langue visuelle et gestuelle utilisée par une partie des personnes sourdes. Certains films ou contenus accessibles proposent une interprétation en LSF intégrée à l'image ou via une application dédiée.

OCAP (Open Captions) : Sous-titres visibles en permanence à l'écran, intégrés à l'image et affichés pour tous les spectateurs, sans possibilité de les désactiver. Ils comprennent généralement les dialogues ainsi que les indications sonores utiles aux personnes sourdes ou malentendantes.

CCAP (Closed Captions) : Sous-titres destinés aux personnes sourdes ou malentendantes, activables à la demande (via un appareil individuel ou une application). Contrairement aux OCAP, ils ne sont visibles que par les spectateurs qui choisissent de les afficher.

HI (Hearing Impaired) : Piste sonore adaptée aux personnes malentendantes, généralement amplifiée et optimisée pour une meilleure compréhension des dialogues, souvent accessible via un casque ou un dispositif individuel.

VI (Visually Impaired) : Piste d'audiodescription destinée aux personnes aveugles ou malvoyantes. Elle propose une description audio des éléments visuels importants (décors, actions, expressions...), diffusée entre les dialogues via un casque.



Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI

61 , rue de l'Arcade 75008 Paris

+ 33 (0)1 85 08 38 80

www.scare.fr

<https://datacinesindes.fr>

contact@scare.fr